

« C'est tout l'enjeu de l'animation : comment valoriser et financer ce travail indispensable ? »



Pendant un temps d'échange collectif, Anne-Marie explique son choix de carte, encadrée par Laurent et Marc qui l'écoutent attentivement.

Photo : Lisa Darrault

Faire émerger des dynamiques collectives autour des besoins et des envies des habitants d'un territoire : c'est tout l'enjeu de l'accompagnement et de l'animation des initiatives solidaires. Marc Alphanféry du labo de l'ESS, et Laurent Fraïsse, chercheur indépendant et auteur du rapport de la recherche action, reviennent sur ces notions clés de l'économie solidaire.

Comment peut-on accompagner les initiatives solidaires ?

Marc – L'accompagnement, pour moi c'est à la fois l'animation, et la facilitation. Permettre au groupe de trouver un sens commun, derrière un processus d'intelligence collective, pour pouvoir faire émerger ses ressources et ses compétences. Ce n'est pas une « méthode magique », ça passe par l'accompagnement et la facilitation. Il y a aussi un enjeu de transmission de compétence, pour permettre au groupe de s'auto-animer ensuite, et être indépendant dans sa gestion. L'animation externe peut faciliter l'émergence du groupe, mais il faut aussi une animation interne. Parfois les citoyens ont cette compétence d'intelligence collective, mais peuvent être soutenus par un dispositif local d'accompagnement. Par exemple, dans un réseau de supermarchés coopératifs, des citoyens vont mettre du temps à disposition pour accompagner des initiatives similaires à la leur, sur un autre territoire. Autre exemple, j'ai sillonné le territoire pour aider des groupes à se constituer en AMAP pendant des années. Avec, toujours, l'idée d'autonomie du groupe. Ne pas apporter la « bonne conduite » ou le savoir, mais faire en sorte que le collectif se constitue et trouve sa façon d'agir.

Laurent – C'est intéressant de se faire accompagner par des acteurs aux expériences similaires. L'accompagnateur s'implique, sans faire à la place. Dans le cadre des initiatives solidaires, le but n'est pas de rendre des comptes à des financeurs. Nous avons essayé de le dire dans le rapport : l'accompagnement s'inscrit dans la durée, et se fait toujours en fonction du collectif. L'accompagnateur reste ensuite dans le réseau, maintient une veille pour passer à l'animation. Il a ce rôle de mise en lien de l'initiative avec une série d'acteurs, de dispositifs et d'initiatives existants déjà sur le territoire. Ça suppose un ancrage territorial, et une bonne connaissance de son écosystème. Aujourd'hui l'accompagnement est un marché, y compris dans l'ESS, qui s'est structuré, avec parfois des appels d'offre et des lots. D'un côté, tout le monde y trouve sa place. Parfois, ça dépolitise le sens : pourquoi on accompagne, pour quel projet de territoire, quelle richesse on souhaite développer ? Apparaît alors le risque d'avoir un accompagnement trop spécialisé et technicisé, où l'on perd la finalité. Dans l'économie solidaire, l'accompagnement est toujours en interaction avec une animation qui elle-même s'inscrit dans un projet de territoire.

Marc – Il y a peut-être deux niveaux : les initiatives auxquelles on peut associer certaines typologies (tiers-lieu, supermarché coopératif, jardin solidaire), qui demandent à la fois une connaissance du territoire et de ce qui existe ailleurs. Et un autre niveau, pour soutenir des structures qui se regroupent pour animer des dynamiques collectives. Il faut alors soi-même être dans les valeurs de la coopération. Ça me paraît essentiel. Au lieu de faire appel à des cabinets de consultants spécialisés, pouvoir soutenir, et favoriser des structures collectives qui travaillent au service du territoire et portent les valeurs de l'ESS.

Laurent – Prenons l'exemple de l'association développement d'économie solidaire sud Normandie. Elle propose des jardins partagés mais aussi de créer un réseau régional de jardins partagés. Elle illustre ce double niveau : créée à la fois à un endroit précis avec un groupe d'acteurs, et inscrite dans un réseau plus large, avec une plus grande visibilité vis à vis de la population, des pouvoirs publics...

Vous avez beaucoup parlé du lien entre l'animation et l'accompagnement, pouvez vous les définir?

Marc – Pour moi l'animation territoriale est la porte d'entrée. Tu montes un projet d'ESS ou une initiative solidaire, et tu as un point d'accueil (une association, une structure) pour t'écouter, te mettre en lien avec d'autres initiatives, structures, financeurs, et éventuellement des ateliers de formation. Par exemple, en région PACA, les pôles d'initiative locale d'économie solidaire (PILE) suivent pendant six mois des porteurs de projets, pour aller de l'idée au projet. Au niveau territorial : les pôles de développement de l'économie solidaire en Bretagne, l'ARDES, l'APES, ont un rôle. Ces structures ouvertes n'ont pas d'a priori, reçoivent, conseillent et orientent les débuts d'initiatives. Il va y avoir des réseaux plus thématiques : les réseaux de tiers-lieux ou d'AMAP régionaux, les régies de quartiers... On peut s'appuyer à la fois sur des réseaux thématiques, et des réseaux généralistes.

Laurent – L'animation met en lien des personnes, des dispositifs et des collectivités. Il faut avoir une connaissance fine des écosystèmes dans lesquels on se trouve : elle est indispensable, et rarement valorisée. L'animation territoriale peut déboucher sur de la coopération, de la coconstruction d'actions publiques, un récit de territoire, une mobilisation... Elle peut prendre différentes formes, mais le résultat qui en découle n'est

pas toujours attribuable au rôle de l'animateur. Souvent, dans le cas des coconstructions de politiques de l'ESS, les collectivités se les attribuent, alors qu'elles ont nécessité un travail d'animation, pas toujours valorisé. Pour ça, tout un travail est fait sur l'enjeu de l'animation : comment valoriser et financer ce travail indispensable ?

Marc – Il y a deux strates différentes : l'animation territoriale joue sur la structuration des réseaux et l'accompagnement généraliste (premier accueil, orientation) alors que l'accompagnement dont on parlait tout à l'heure on rentre dans la coconstruction du collectif en facilitant le processus. Les deux sont absolument complémentaires et essentiels. L'ARDES fait les deux, l'APES fait moins d'accompagnement.

Propos recueillis par Lisa Darrault